



“La voix des PME en Europe”

Communiqué de Presse

Pour publication immédiate

L'UEAPME se réjouit du débat sur la politique industrielle et propose un changement d'approche pour les réglementations à ce sujet

Bruxelles, le 21 Janvier 2003. L'UEAPME, l'association européenne des PME, s'est exprimé en faveur de l'initiative de la Commission d'initier un débat de fond sur la politique industrielle lors de la conférence qui a eu lieu aujourd'hui. Lors de son intervention, **Gerhard Huemer**, directeur des affaires économiques à l'UEAPME, a souligné que ce débat était très nécessaire en vue des derniers développements dans le domaine industriel et de l'élargissement prochain de l'UE. Il a également proposé un changement d'approche dans la politique industrielle afin de favoriser la croissance économique européenne.

Lors de sa contribution, M. Huemer a souligné que, depuis la moitié des années 90, le développement de l'industrie européenne fut moins rentable que celui des USA et ce à maints égards. D'après lui, une des raisons principale pour le faible développement industriel de l'UE réside dans un excès de réglementation inefficace. « On a donné trop d'importance à une réglementation inefficace concernant les marchés du travail et des services. L'excès de réglementation dans le domaine social, et environnemental a établi des limites empêchant un développement plus important de l'industrie dans l'UE » a dit M. Huemer.

Il a expliqué de surcroît que la dynamique d'innovation plus lente dans l'UE est due à un manque d'orientation en faveur du développement industriel en Europe et au manque d'un soutien actif aux activités industrielles. En effet, ces dernières années les exemples d'un support actif dans le domaine industriel sont peu nombreux (Airbus, Galileo).

Le représentant de l'UEAPME a souligné l'importance des grandes industries pour les PME du fait de leur rôle comme élément principal du développement économique. « Ce rôle de noyau est très important pour les entreprises liés aux secteurs de service et les PME en tant que sous traitant ou réseau de groupes d'activités. Néanmoins, les PME européennes remarquent dans ces deux types de relation des déficits au niveau politique qui doivent être surmontés » a expliqué M. Huemer.

L'UEAPME pense que les manquements résident dans la manière de faire des réglementations dans le domaine de la politique industrielle. Pour cette raison, l'association demande à la Commission de cibler les réglementations communautaires en cette matière à l'intention des PME et d'adopter des exceptions pour les grandes entreprises au lieu de faire des exceptions pour les PME alors que celles-ci représentent 99% dans l'UE. De plus, l'UEAPME doute fortement que des réglementations dans les domaines de l'environnement, du social et de la protection des consommateurs soient appliquées de manière efficace. Des réglementations dans ces domaines amènent souvent des charges excessives pour les PME et sont surtout conçues pour les grandes entreprises. « On dirait que les autorités législatives ne voient les PME que comme la version réduite des grandes entreprises » a conclu M. Huemer.

***** End *****

Remarque pour les éditeurs : Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Gerhard Huemer au +32 2 285 0719

Raphael Anspach, Press officer
Tel: +32 2 230 7599/ Fax: +32 2230 7861
Email: pressoffice@ueapme.com
Web: www.ueapme.com/pressroom